

DOSSIER TECHNIQUE POUR INSTALLATION DE PROTECTION CONTRE LA Foudre / PARATONNERRE

A transmettre à l'organe cantonal concerné avant le début des travaux
Seule la dernière version figurant sur le site Internet est acceptée

Installation obligatoire

Installation facultative

No de dossier :

I II III Niveau de protection

N° du permis de construire :

Coordonnées topographiques :

(si octroyé)

Bâtiment

Numéro du bâtiment : _____

No d'assurance incendie : _____

District : _____

Canton : _____

Commune : _____

Lieu-dit ou rue : _____

Affectation du bâtiment : _____

Paratonnerre

Nouvelle installation

Extension du paratonnerre

Modification du paratonnerre

Bâtiment reconstruit après sinistre

oui

non

Propriétaire

Nom : _____

Prénom : _____

Rue : _____

NP, localité : _____

Tél. privé : _____

Tél. prof. : _____

Tél. mobile : _____

Installateur au bénéfice d'une autorisation reconnue par l'Établissement ou le canton concerné

Nom et adresse : _____

Tél. : _____

Tél. mobile : _____

Description du projet

Emprise au sol (périmètre du ou des bâtiments, à détailler)

Toitures (tuiles, béton, matière synthétique, tôle, fibres-ciment, ardoises, bardeaux, ou autre)

Souligner ce qui convient ou compléter

Construction et structures porteuses (briques, béton armé, charpente métallique, bois ou autre)

Souligner ce qui convient ou préciser

- Cheminées ou tubages métalliques à relier à la base oui non
- Présence d'arbres de grande taille à proximité du bâtiment oui non
- Existe-t-il un bâtiment contigu ou voisin appartenant au même propriétaire et non équipé ? oui non
A indiquer sur le schéma

Description de l'installation

DISPOSITIFS DE CAPTURE (matière, dimensions) _____

CONDUCTEURS DE DESCENTE

Nombre total _____ Distance maximale entre les descentes _____

Piliers métalliques reliés à l'électrode de terre oui non pas de piliers métalliques

ELECTRODE DE TERRE

- a) Fondation en béton armé isolé du terrain
- b) Ruban posé dans les fondations en béton armé
- c) Ferrailage (min Ø 10 mm) des fondations en béton armé
- d) Ferrailage d'un bâtiment existant avec fondation en béton armé
- e) Ligne circulaire en cuivre Ø 8 mm
- longueur totale _____ m
- le cas échéant, longueur de la ligne circulaire enfouie à moins de 70 cm de profondeur _____ m
- longueur total des pieux de compensation _____ m
- f) Electrode de terre en profondeur (pieux reliés entre eux) oui non

Observations éventuelles de l'installateur : _____

Demande de subvention oui non **SOU MIS À LA TVA** oui non

CONDITIONS

Pour autant que les dispositions légales cantonales le prévoient, une subvention est accordée. Le non-respect des 4 conditions suivantes entraîne le refus de la subvention.

- 1) Le présent formulaire correctement rempli doit être présenté avant le début des travaux.
- 2) Les devis détaillés de tous les travaux doivent être joints en annexe.
- 3) Les directives de l'Établissement concerné doivent être respectées.
- 4) Les travaux ne peuvent être confiés qu'à un installateur au bénéfice d'une autorisation reconnue par l'Établissement ou le canton concerné.

INSTALLATION

L'installation sera réalisée conformément à la directive de protection incendie (22-15) de l'AEAI (systèmes de protection contre la foudre), aux principes CES SNR 464022 (systèmes de protection contre la foudre) et CES SNR 464113 (terres de fondation), ainsi qu'aux directives techniques complémentaires des Établissements concernés.

CONTRÔLE PÉRIODIQUE

L'installation doit être contrôlée périodiquement (tous les 10 ans, voire 3 ans selon CES SNR 464022) ainsi qu'après chaque impact de foudre.

Signature du propriétaire :

Timbre
de l'installateur :

Nom du porteur de
l'autorisation :

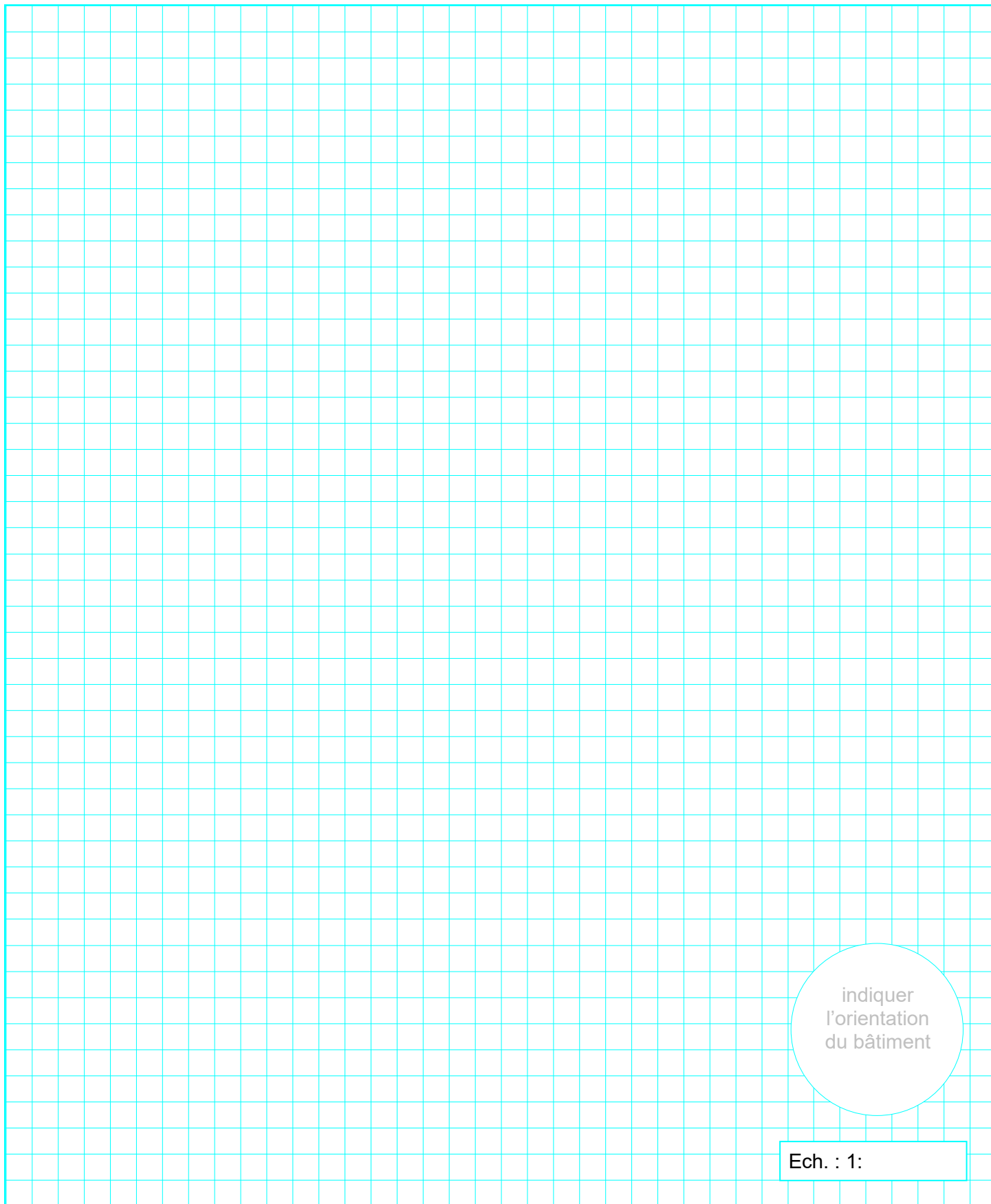
Signature :

Lieu et date







Lieu et date

Schéma de l'installation

(Projet)



Ech. : 1:

- | | | | |
|--|--|---|--|
|  | (rouge) dispositifs de capture |  | (bleu) conduites métalliques d'eau, gaz, chauffage |
|  | (rouge) électrodes de terre |  | (rouge) conducteurs de descente artificiels |
|  | (vert) parties métalliques du bâtiment |  | (vert) tuyaux de descentes (EP) |

AVIS D'ACHÈVEMENT INSTALLATION DE PROTECTION CONTRE LA Foudre / PARATONNERRE

Bâtiment

No de dossier :

Numéro du bâtiment : _____ No d'assurance : _____

District : _____ Canton : _____

Commune : _____ Lieu-dit ou rue : _____

Propriétaire

Nom : _____ Prénom : _____

Rue : _____ NP, Localité : _____

Tél. privé : _____ Tél. prof. : _____ Tél. mobile : _____

Installateur au bénéfice d'une autorisation reconnue par l'Établissement ou le canton concerné

Nom et adresse : _____

Tél. : _____

Dès que l'installation est terminée, cet avis sera envoyé à l'Établissement ou au canton concerné. **Si l'installation est subventionnée, les factures, les preuves de paiement, ainsi que les coordonnées bancaires ou postales du bénéficiaire doivent être annexées à cet avis (joindre bulletin de versement).**

Coordonnées bancaires ou postales _____

Si l'installation ne correspond pas exactement au schéma initial, il y a lieu d'établir un nouveau schéma.

Au cas où l'installation serait en partie cachée, des détails d'exécution ou photos devront être fournis avec le présent avis.

L'installateur soussigné déclare que l'installation est conforme à la directive de protection incendie (22-15) de l'AEAI (systèmes de protection contre la foudre), aux principes CES SNR 464022 (systèmes de protection contre la foudre) et CES SNR 464113 (terres de fondation), ainsi qu'aux directives techniques complémentaires des Établissements concernés.

Date

Timbre de l'installateur

Nom du porteur de
l'autorisation

Signature

Préavis de l'autorité compétente (ne pas remplir)

Facture installateur de paratonnerre : Fr. _____

Facture mise à terre + liaisons équipotentielle de protection : Fr. _____

Autres factures : Fr. _____

: Fr. _____

Taux de la subvention : _____ Montant admis au subside : Fr. _____

Montant de la subvention à verser : Fr. _____

Observations éventuelles : _____

Date : _____ L'expert : _____



www.ecab.ch



www.eca-vaud.ch



www.ge.ch



www.ecap-ne.ch



www.vs.ch/sscm



www.eca-jura.ch

AVIS D'ACHEVEMENT ÉLECTRODE DE TERRE - LIAISONS EQUIPOTENTIELLES DE PROTECTION

Bâtiment

Numéro du bâtiment : _____ No d'assurance : _____

District : _____ Canton : _____

Commune : _____ Lieu-dit ou rue : _____

Propriétaire

Nom : _____ Prénom : _____

Rue : _____ NP, Localité : _____

Installateur

Nom et adresse : _____ Tél. : _____

_____ Tél. mobile : _____

DESCRIPTIF DES TRAVAUX EFFECTUES

Électrode de terre de fondation (longueur) :	m
Ferrailage des fondations en béton armé (uniquement pour bâtiment existant)	nombre de points de terre
Ligne circulaire posée en terre à 70 cm de profondeur (longueur) :	m
Ligne circulaire posée à moins de 70 cm de profondeur (longueur) :	m
Pieux de compensation (longueur totale) :	m
Section des liaisons équipotentielle de protection :	mm ²

LONGUEURS DETAILLEES DES ELECTRODES DE TERRE EN PROFONDEUR (PIEUX)

a) =	m	c) =	m	e) =	m	g) =	m	i) =	m
b) =	m	d) =	m	f) =	m	h) =	m	j) =	m

MESURES D'IMPEDANCE DE TERRE OU MESURES DE CONTINUITE

REMARQUES DE L'INSTALLATEUR

a	Ω	f	Ω	k	Ω	
b	Ω	g	Ω	l	Ω	
c	Ω	h	Ω	m	Ω	
d	Ω	i	Ω	n	Ω	
e	Ω	j	Ω	o	Ω	

Si plus de 15 mesures, prière d'annexer un protocole de mesure.

Terre de référence PEN Liaison équipotentielle de protection _____
(cocher ce qui convient)

Points de raccordement à l'intérieur du bâtiment (pour liaisons équipotentielle)

Tous les points de raccordement pour les liaisons équipotentielle ont été vérifiés par la mesure. Pour rappel, l'installateur a l'obligation de vérifier par la mesure tous les points de raccordement vers l'électrode.

Liaisons équipotentielle de protection

(Cocher les éléments raccordés)

Conduite d'introduction d'eau	<input type="checkbox"/>	Souffleur	<input type="checkbox"/>
Pont compteur d'eau	<input type="checkbox"/>	Pont roulant	<input type="checkbox"/>
Conduite d'introduction du gaz	<input type="checkbox"/>	Répartiteur à fourrage	<input type="checkbox"/>
PEN (uniquement par un installateur-électricien)	<input type="checkbox"/>	Séchoir	<input type="checkbox"/>
Conduite de chauffage	<input type="checkbox"/>	Séparations métalliques	<input type="checkbox"/>
Cheminée ou tubage métallique	<input type="checkbox"/>	Cornadis	<input type="checkbox"/>
Escaliers, barrières métalliques	<input type="checkbox"/>	Silo intérieur	<input type="checkbox"/>
Citerne	<input type="checkbox"/>	Antenne intérieure	<input type="checkbox"/>
Ascenseurs	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Ventilation	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>

Déclaration de conformité

Le soussigné certifie l'exactitude de cet avis et déclare que l'installation est conforme aux principes CES SNR 464022 (systèmes de protection contre la foudre) et CES SNR 464113 (terres de fondation), à la NIBT, ainsi qu'aux directives complémentaires des Etablissements concernés.

Date	Timbre de l'entreprise	Nom du porteur de l'autorisation selon OIBT chap. 4 ou l'installateur de paratonnerres autorisé	Signature
------	------------------------	--	-----------

Documents à fournir :

- plan(s) de l'électrode de terre avec liaisons équipotentielles de protection
- schéma d'implantation des pieux de compensation

CONTROLES PERIODIQUES

Date				Date			
a	Ω	Ω	Ω	n	Ω	Ω	Ω
b	Ω	Ω	Ω	o	Ω	Ω	Ω
c	Ω	Ω	Ω	p	Ω	Ω	Ω
d	Ω	Ω	Ω	q	Ω	Ω	Ω
e	Ω	Ω	Ω	r	Ω	Ω	Ω
f	Ω	Ω	Ω	s	Ω	Ω	Ω
g	Ω	Ω	Ω	t	Ω	Ω	Ω
h	Ω	Ω	Ω	u	Ω	Ω	Ω
i	Ω	Ω	Ω	v	Ω	Ω	Ω
j	Ω	Ω	Ω	w	Ω	Ω	Ω
k	Ω	Ω	Ω	x	Ω	Ω	Ω
l	Ω	Ω	Ω	y	Ω	Ω	Ω
m	Ω	Ω	Ω	z	Ω	Ω	Ω